

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 17 novembre 1966

LES POSTES

La séance est ouverte à deux heures et demie.

L'INTIMIDATION AU COURS DES NÉGO- CIATIONS SYNDICALES

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (C), 1966-1967

L'hon. E. J. Benson (ministre du Revenu national et président du Conseil du Trésor) présente un message par lequel Son Excellence le Gouverneur général transmet un cahier supplémentaire (c) de prévisions budgétaires pour l'année financière qui se terminera le 31 mars 1967. M. l'Orateur lit ce message à la Chambre, et cette dernière le renvoie au comité des subsides.

A l'appel de l'ordre du jour.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre du Revenu national en sa qualité de président du Conseil du Trésor. D'après le président de l'Union des postiers et celui de l'Union des facteurs, au cours des négociations avec le gouvernement, il y avait la menace tacite d'une loi spéciale qui obligerait les employés en cause à retourner au travail. Je demanderais donc au ministre si lui-même ou un négociateur quelconque du gouvernement a cherché à intimider les représentants de ces syndicats en les menaçant d'une pareille mesure, et, si oui, est-ce ainsi que le gouvernement conçoit une libre négociation collective?

LES NATIONS UNIES

LE DROIT À L'AUTODÉTERMINATION DES PAYS ASSERVIS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Michael Starr (Ontario): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures mais, auparavant, je tiens à lui souhaiter la bienvenue à son retour de voyage. (*Applaudissements*)

Aucune solution n'a été trouvée apparemment au cours de ses récents entretiens, mais nous dirait-il s'il a porté à l'attention des autorités soviétiques la question de l'autodétermination des pays asservis d'Europe de l'Est et, si oui, quelle a été leur réaction?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je m'attends qu'au cours de la journée—peut-être cet après-midi—la Chambre soit saisie des crédits de mon ministère. J'aurai alors l'occasion de faire une déclaration au sujet de mon voyage.

L'hon. M. Starr: Une question supplémentaire. Le ministre nous dirait-il si la question a été soulevée au cours de ses récents entretiens avec les autorités soviétiques?

L'hon. M. Martin: La déclaration que j'ai l'intention de faire lors de l'étude de mes crédits répondra clairement à cette question.

L'hon. E. J. Benson (ministre du Revenu national et président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, je suis très heureux que le député pose cette question, car j'ai entendu hier soir MM. Décarie et Houle faire cette déclaration à la télévision. Je peux assurer au député qu'aucune menace de ce genre n'a été proférée, ni par moi ni par aucun membre du groupe qui négociait avec les employés des Postes.

M. Douglas: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comme le ministre n'a pas assisté à toutes les négociations (*Exclamations*)...je me demande s'il serait prêt à communiquer avec le représentant du syndicat qui a fait la déclaration hier soir à la télévision d'État, pour lui demander si quelque personne a fait une telle menace, de sorte que le ministre lui-même puisse être absolument certain que nul des négociateurs du gouvernement n'en a proféré une implicitement.

L'hon. M. Benson: J'ai déjà communiqué avec mon équipe de négociation, qui m'a